

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2020

Présidente de séance : Mme Anne GALLO

Membres autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), : Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes), Mme Dominique VANARD (Mairie de Sarzeau), Mme Isabelle ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr Rémi VIDOR (Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

Membres présents autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mme Isabelle ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr Rémi VIDOR (Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon)

**Double voix (cf statuts)*

Soit : 7 membres

Total des voix : 11

Membres avec pouvoirs : Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur),

Membres excusés : Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden – donne pouvoir à Anne GALLO), Mme Dominique VANARD (Mairie de Sarzeau – donne pouvoir à Lucile BOICHOT), Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes – donne pouvoir à Noëlle CHENOT), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile),

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2020

Objet de la délibération :

Délibération 3- APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRES

Madame la Présidente expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L2121-29 du code des collectivités, l'ensemble des tarifs appliqués au sein de l'établissement public local RENVA est soumis à approbation et validation des membres du Conseil d'Administration.

A ce titre il vous est présenté en annexe les grilles tarifaires modifiées et applicables à partir de l'année 2021 au sein de la RENVA.

- Grille tarifaire balades Corbeau des Mers
- Grille tarifaire locations et cours particuliers
- Grille tarifaire groupes entreprise/incentive

Si vous êtes d'accord, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir déléguer à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A., le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2021

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2020

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et, .

- délègue à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A, le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2021.

Résultat des votes

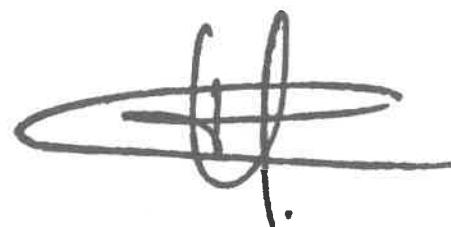
Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La Présidente de la R.E.N.V.A

Mme Anne GALLO



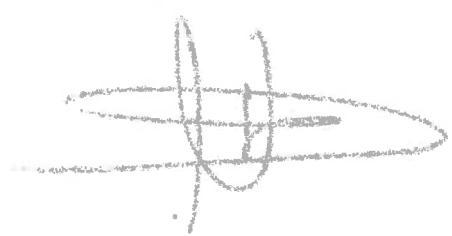
Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20201214-201214_DEL03-DE

Affiché le 23/12/2020





PROPOSITION GRILLE TARIFAIRES 2021 EPL / GROUPES- ENTREPRISES/INCENTIVE

* à compter du 1er janvier 2021

		contenu	Tu € TTC	complément	remarques
Incentive	FORFAIT GROUPE (hors dimanche et jours fériés - hors saison estivale) CE / Incentive	moniteur + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant (hors surcout éventuel transport)	390€/séance (groupe de 10)	si + de 10 personnes (pour un max de 12 personnes) = 39 €/personne/ séance	Encadrement activités. Le créneau est de 2h30
	FORFAIT GROUPE (dimanche et jours fériés - hors saison estivale) CE / Incentive	moniteur + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant (hors surcout éventuel transport)	430€/séance (groupe de 10)	si + de 10 personnes (pour un max de 14 personnes) = 43 €/personne/ séance	Encadrement activités. Le créneau est de 2h30
	FORFAIT GROUPE (hors dimanche et jours fériés - saison estivale) CE / Incentive	moniteur + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant (hors surcout éventuel transport)	430€/séance (groupe de 10)	si + de 10 personnes (pour un max de 14 personnes) = 43 €/personne/ séance	Encadrement activités. Le créneau est de 2h30
	FORFAIT GROUPE (dimanche et jours fériés - saison estivale) CE / Incentive	moniteur + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant (hors surcout éventuel transport)	490€/séance (groupe de 10)	si + de 10 personnes (pour un max de 14 personnes) = 49 €/personne/ séance	Encadrement activités. Le créneau est de 2h30

Remarques :

Saison estivale : Mois de juillet et août

Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20201214-201214_DEL03-DE



PROPOSITION GRILLE TARIFAIRES 2021

Locations et cours particuliers *

* à compter du 1er janvier 2021

Tarif location	Tarif horaire ttc	concordance en points	Tarif 1/2 journée (3h)	concordance en points
PAV	22 €	1	50 €	1,5
PAV expert	30 €	1,5	56 €	3
Dériveur solo	30 €	1,5	58 €	3
Dériveur double	45 €	2	80 €	4
Catamaran découverte	45 €	2	83 €	4
Catamaran de sport	57 €	2,5	92 €	4,5
Kayak solo - Paddle découverte	17 €	0,5	34 €	1,5
Kayak double - Paddle sportif	22 €	1	44 €	2,5
Paddle géant (8 personnes max)	70 €	4	120€ les 2h	6
Tarif cours particuliers	Tarif horaire		Tarif 1/2 journée (3h)	Tarif journée (6h)
Mise à disposition d'un moniteur	43 €		92 €	150 €
Cours particulier 1 personne	63 €		152 €	290 €
Cours particulier 2 personnes	90 €		212 €	390 €

location regate/ CARTE

location régate 1 jour	179 €	chèque de caution 3000€
location régate 2 jours	336 €	chèque de caution 3000€
Carte 10 points	189 €	VALIDITE: Pâques/toussaint
Carte 20 points	352 €	VALIDITE: Pâques/toussaint

Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20201214-201214_DEL03-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20201214-201214_DEL03-DE



PROPOSITION GRILLE TARIFAIRE 2021

CDM *

* applicable le 01/01/2021

CORBEAU DES MERS	tarif unitaire TTC
privatisation journée (hors SDG)	780,00 €
privatisation 1/2 journée (hors SDG)	450,00 €
sortie journée adulte	70,00 €
sortie journée enfant*	45,00 €
sortie journée famille**	200,00 €
sortie 1/2 journée adulte	45,00 €
sortie 1/2 journée enfants*	30,00 €
sortie apéro Corbeau (tarif unique)	50,00 €
sortie 1/2 journée famille**	125,00 €

* moins de 14 ans

**2 adultes + 2 enfants de moins de 14 ans

Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20201214-201214_DEL03-DE